

Résumé

1. Section – Introduction et avertissements

Ce résumé doit être lu comme une introduction au présent Prospectus.

Toute décision d'investir dans les Titres doit être fondée sur un examen exhaustif de l'intégralité du Prospectus.

Les investisseurs peuvent perdre tout ou partie du capital investi.

Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon le droit national, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus (y compris tout supplément au Prospectus ainsi que les Conditions Définitives (*Final Terms*) concernées) avant le début de la procédure judiciaire.

Aucune responsabilité civile ne devrait incomber à quiconque sur la base du seul résumé, y compris de sa traduction, sauf si son contenu est trompeur, inexact ou incohérent lorsqu'il est lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, ou s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces Titres.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

Titres: Short Ligne Smart Open End sur CAC40 X15 Short GR (ISIN: DE000HC4U752)

Emetteur: UniCredit Bank AG (l'"**Emetteur**" ou "**HVB**" et HVB, ensemble avec ses filiales consolidées, le "**Groupe HVB**"), Arabellastr. 12, 81925 Munich, République Fédérale d'Allemagne. Téléphone: +49 89 378 17466 – Site internet: www.hypovereinsbank.de. Le LEI (*Legal Entity Identifier*) de l'Emetteur est: 2ZCNRR8UK83OBTEK2170.

Autorité compétente: Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht ("**BaFin**"), Marie-Curie-Str. 24-28, 60439 Francfort, République Fédérale d'Allemagne. Téléphone: +49 (0)228 41080.

Date d'approbation du Prospectus: Prospectus de Base d'UniCredit Bank AG concernant les Titres à Sous-Jacent Unique (sans garantie de capital) I (*Base Prospectus for Securities with Single-Underlying (without capital protection) I*), tel que supplémenté de temps à autre, (le "**Prospectus**") composé de la Note relative aux Valeurs Mobilières d'UniCredit Bank AG pour les Titres à Sous-Jacent Unique (sans garantie de capital) I (*Securities Note for Securities with Single-Underlying (without capital protection) I*) daté et approuvé par la BaFin le 15 décembre 2022 et du Document d'Enregistrement d'UniCredit Bank AG daté et approuvé par BaFin le 16 mai 2022.

2. Section – Informations clés sur l'Emetteur

Qui est l'Emetteur des Titres?

La raison sociale de l'Emetteur est UniCredit Bank AG. Le nom commercial est HypoVereinsbank. HVB, dont le siège social est situé Arabellastr. 12, 81925 Munich, a été constituée en Allemagne, immatriculée au Registre du Commerce du Tribunal de Première Instance de Munich (*Amtsgericht*) sous le numéro HRB 42148 et enregistrée comme une société de capitaux au titre des lois de la République Fédérale d'Allemagne. Le LEI est 2ZCNRR8UK83OBTEK2170.

Activités principales

HVB propose une gamme complète de produits et services bancaires et financiers à une clientèle privée, aux entreprises, à des clients du secteur public, à des entreprises internationales et à des clients institutionnels.

Cette gamme de produits et services s'étend des prêts immobiliers, crédits à la consommation, produits de *savings-and-loan* et d'assurance, et services bancaires destinés à une clientèle privée aux prêts commerciaux et financements du commerce extérieur et produits de banque d'investissement à destination des entreprises.

HVB propose une solution complète de planification financière et de biens destinée à une clientèle à forte valeur ajoutée.

Principaux actionnaires

UniCredit S.p.A. détient directement 100% du capital d'HVB.

Noms des principaux dirigeants

Le Conseil d'Administration (*Vorstand*) est constitué de sept membres: Boris Scukanec Hopinski (Directeur général (*Chief*

Operating Officer)), Christian Reusch (Client Solutions), Marion Höllinger (Commercial Banking - Private Clients Bank), Dr. Jürgen Kullnigg (Directeur de la gestion des risques (*Chief Risk Officer*)), Dr. Michael Diederich (Porte-parole du Comité de Direction, Human Capital/Arbeit und Soziales), Jan Kupfer (Commercial Banking - Corporates) et Ljubisa Tesić (Responsable des Finances - *Chief Financial Officer*).

Commissaires aux comptes

Deloitte GmbH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft, les commissaires aux comptes (*Wirtschaftsprüfer*) d'HVB, ont audité les comptes consolidés (*Konzernabschluss*) du Groupe HVB pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et les comptes non consolidés (*Einzelabschluss*) d'HVB pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et ont rendu pour chacun des cas exercices une opinion d'audit sans réserve.

Quelles sont les informations financières clés concernant l'Emetteur?

Les informations financières clés de l'Emetteur ci-dessous sont basées sur les comptes consolidés audités de l'Emetteur au et pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Comptes de résultat consolidé

	1/1/2021 – 31/12/2021	1/1/2020 – 31/12/2020
Produits d'intérêts nets	€ 2.516 m	€ 2.413 m
Produits de commissions nets	€ 1.115 m	€ 1.007m
Pertes de valeur sur créances IFRS 9	€ -114 m	€ -733 m
Revenu net des portefeuilles de transaction	€ 665 m	€ 662 m
Marge d'exploitation	€ 1.442 m	€ 1.833 m
Résultat net	€ 245 m	€ 668 m
Résultat par action	€ 0,30	€ 0,83

Bilan

	31/12/2021	31/12/2020
Total de l'actif	€ 312.112 m	€ 338.124 m
Créances de premier rang ¹	€ 31.300 m*	€ 30.813 m*
Créances subordonnées ²	€ 2.808 m	€ 2.943 m
Prêts et créances à recevoir des clients (nets)	€ 146.794 m	€ 144.247 m
Dépôts de clients	€ 134.340 m	€ 143.803 m
Total des Capitaux Propres	€ 17.709 m	€ 17.875 m
Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	17,4 %	18,8 %
Ratio de fonds propres total	21,0 %	22,5 %
Ratio de levier calculé en vertu du cadre réglementaire applicable ³	5,3 %	4,9 %

¹ Elément du bilan "Titres de créance en circulation" (*Debt securities in issue*) moins la dette subordonnée (au 31/12/2021: le total des titres de créance en circulation s'élève à € 32.180 m moins la dette subordonnée € 880 m ; au 31/12/2020: le total des titres de créance en circulation s'élève à €31.743 m moins la dette subordonnée €930 m).

² En 2020 la Dette subordonnée était composée des éléments de bilan "Dépôts bancaires" (*Deposits from banks*), "Titres de créance en circulation" (*Debt securities in issue*) et "Capitaux Propres" (*Shareholders' Equity*) et en 2021 la Dette subordonnée était composée des éléments de bilan "Dépôts bancaires" (*Deposits from banks*), "Titres de créance en circulation" (*Debt securities in issue*) et "Capitaux Propres" (*Shareholders' Equity*).

³ Ratio des capitaux propres rapporté à la somme totale des valeurs d'exposition (*exposure values*) de tous les actifs et des éléments hors-bilan. L'Article 500 b de CRR II, qui introduit suite au Règlement (UE) 2020/873 une "Exclusion temporaire de certaines expositions sur les banques centrales de la mesure de l'exposition totale eu égard à l'épidémie de COVID 19", a été appliqué afin de déterminer la ratio de levier du Groupe HVB au 31 décembre 2021. Si cet article n'avait pas été appliqué, le ratio de levier du Groupe HVB au 31 décembre 2021 se serait élevé à 4,9% (31 décembre 2020 conformément aux rapports financiers consolidés approuvés : 4,4%).

* Les éléments marqués d'un "*" ne sont pas audités.

Quels sont les principaux risques spécifiques à l'Emetteur?

Risques liés à la situation financière de l'Emetteur: Risques que le Groupe HVB ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations de paiement à temps ou dans son intégralité ou qu'il ne soit pas en mesure d'obtenir suffisamment de liquidité

lorsque cela est nécessaire ou que la liquidité soit uniquement disponible à des taux d'intérêts plus élevés, et le risque que la banque soit uniquement en position de liquider des actifs sur le marché à un prix réduit ce qui pourrait créer des problèmes de liquidité pour le Groupe HVB et pourrait ainsi se traduire par une capacité limitée à financer ses activités et à répondre à ses besoins de liquidité minimum.

Risques liés aux activités spécifiques de l'Emetteur: Risques découlant du cours normal des activités commerciales du Groupe HVB, ce qui comprend le risque de crédit dans le cadre de ses activités de prêt, le risque de marché lié aux activités de négociation ainsi que les risques d'autres secteurs d'activité tels que les activités immobilières du Groupe HVB pourraient avoir un effet défavorable sur les résultats d'exploitation (*operating results*), les actifs et la situation financière du Groupe HVB.

Risques généraux liés aux activités commerciales de l'Emetteur: Risques de pertes liés à des procédures internes, des systèmes et des personnes inadéquats ou défaillants ou à des événements externes ainsi que des risques causés par des réactions défavorables des parties concernées dues à leur perception altérée de la banque, les risques de changements négatifs imprévus dans les revenus futurs de la banque de même que les risques émanant des concentrations du risque et/ou des revenus (*earning positions*), pourraient entraîner des pertes financières, une dégradation de la notation de HVB et une augmentation du risque opérationnel (*business risk*) du Groupe HVB.

Risques juridiques et réglementaires: Les changements affectant le cadre réglementaire et statutaire de HVB pourraient entraîner une hausse des coûts du capital et une augmentation des coûts pour la mise en œuvre des exigences réglementaires. En cas de non-respect des exigences réglementaires, des lois (fiscales), des règlements, des dispositions légales, des accords, des pratiques obligatoires et des normes éthiques, la perception du Groupe HVB ainsi que ses revenus et sa situation financière pourraient être négativement affectées.

Risques stratégiques et macroéconomiques: Risques résultant de la reconnaissance tardive ou de l'évaluation incorrecte de la part de la direction des évolutions ou des tendances significatives de l'environnement au sein duquel évolue la banque et les risques liés à l'évolution de la situation économique en Allemagne et à l'évolution des marchés financiers et de capitaux internationaux pourraient avoir un effet négatif sur les actifs, passifs, la position financière et le résultat du Groupe HVB. En particulier, les conséquences du conflit russo-ukrainien, la propagation de nouveaux variants du COVID-19, un ralentissement économique important en Chine et les tensions entre les États-Unis et la Chine concernant les échanges commerciaux et Taïwan pourraient freiner ou compromettre la reprise économique mondiale. En outre, la matérialisation de l'un des risques susmentionnés pourrait entraîner des turbulences sur les marchés financiers et de capitaux.

3. Section – Informations clés sur les Titres

Quels sont les principales caractéristiques des Titres?

Type de Produit, Sous-Jacent et nature des Titres

Type de Produit: Titres Open End Leverage (*Open End Leverage Securities*) (Non-Quanto)

Sous-Jacent: CAC40 X15 Short GR (ISIN: FR0013504776)

Sous-Jacent de Référence: Reuters .PX1GR

Elément de Levier: 15

Le Sous-Jacent est un Indice, qui suit la performance du Sous-Jacent de Référence avec un Elément de Levier constante. Du fait de cet Elément de Levier, le Porteur de Titre participe à la hausse des prix du Sous-Jacent de Référence ainsi qu'à la chute des prix du Sous-Jacent de Référence de manière disproportionnée (effet de levier). La valeur de marché des Titres baisse de manière normale, si la valeur du Sous-Jacent de Référence augmente et augmente de manière normale, si la valeur du Sous-Jacent de Référence baisse (*short*).

Les Titres, quant à leur forme et leur régime, ainsi que tous les droits et obligations y afférents, se-ront régis par le droit français. Les Titres seront représentés par une inscription en compte et enre-gistrés dans les livres du Système de Compensation. Le transfert des Titres s'opère par inscription sur les comptes correspondants ouverts dans le Système de Compensation. Le code ISIN (*International Securities Identification Number*) des Titres est indiqué à la Section 1.

Emission, Valeur Nominale et Maturité

Les Titres seront émis le 10/03/2023 et libellés en euros (EUR) (la "**Devise Prévue**") sans Valeur Nominale, avec un nombre maximum 15.000 Certificats. Les Titres sont à durée illimitée.

Remboursement des Titres

Les Titres peuvent faire l'objet d'un remboursement à la Date de Remboursement si le Porteur de Titres exerce son Droit de Remboursement. Les Titres peuvent également faire l'objet d'un remboursement intégral à une Date d'Annulation si

l'Emetteur exerce son Droit d'Annulation Ordinaire.

Le Porteur de Titres percevra le Montant de Remboursement à la Date de Remboursement ou à la Date d'Annulation, selon le cas.

Le Montant de Remboursement est calculé en multipliant le Prix de Référence Pertinent par le Ratio.

Définitions supplémentaires et modalités du produit

Date d'Annulation signifie chaque Jour Bancaire à compter du 15/03/2023.

Date d'Observation signifie le cinquième Jour Bancaire précédant respectivement chaque Date de Remboursement et chaque Date d'Annulation.

Ratio désigne le Ratio Initial au 08/03/2023. A chaque jour calendaire suivant, le Ratio sera ajusté de manière quotidienne pour prendre en compte les frais tels que décrits dans le tableau suivant.

Date de Remboursement signifie chaque Jour Bancaire à compter du 15/03/2023.

Prix de Référence Pertinent désigne le Prix de Référence à la Date d'Observation correspondante.

Prix de Référence	Ratio Initial	Frais de Gestion en %* (maximum)	Frais liés au Risque d'Écart en %* (maximum)
cours de clôture	0,5828411563	1% (1%)	7,5% (20%)

* Valeurs au 08/03/2023. L'Agent de Calcul peut modifier les frais concernés à tout moment sous réserve de la valeur maximale indiquée entre parenthèses.

Droits de résiliation extraordinaire: L'Emetteur a le droit de résilier de façon extraordinaire les Titres à leur juste valeur de marché à la survenance de certains Cas de Rappel (*Call Event*) (par exemple, le calcul du Sous-Jacent est définitivement interrompu et aucun Sous-Jacent de remplacement approprié n'est disponible).

Droit d'ajustement: Les Modalités (*Terms and Conditions*) des Titres peuvent être ajustées par l'Agent de Calcul (*Calculation Agent*) si un Cas d'Ajustement (*Adjustment Event*) survient (par exemple, une certaine modification du concept d'indice pertinent).

Rang des Titres: Les Titres constituent des obligations directes, inconditionnelles et non garanties de l'Émetteur. Les Titres ont un rang égal (*pari passu*) à celui de toutes les autres obligations non garanties et non subordonnées, présentes et futures, de l'Emetteur. Exception : les obligations qui ont un privilège ou une subordination en vertu de la loi.

Où les Titres seront-ils négociés?

Aucune demande d'admission aux négociations sur un marché réglementé n'a été faite. Cependant, une demande de cotation sera faite, avec effet à compter du 08/03/2023, sur les systèmes multilatéraux de négociation (SMN) suivants: Euronext Access Paris.

Quels sont les principaux risques spécifiques aux Titres?

Les facteurs de risque spécifiques aux Titres, qui de l'avis de l'Emetteur sont significatifs, sont décrits ci-dessous:

Risque lié au rang et aux caractéristiques des Titres en cas de défaillance de l'Emetteur: Les Porteurs de Titres supportent le risque d'insolvabilité de l'Emetteur. De plus, les Porteurs de Titres peuvent faire l'objet de mesures de résolution à l'égard de l'Emetteur si ce dernier manque ou est susceptible de manquer à ses obligations.

Risques spécifiques liés au profil de paiement des Titres: Il existe un risque particulier que le prix du Sous-jacent - probablement même substantiellement - baisse et que par conséquent le Porteur de Titres subisse une perte importante de son capital investi. Du fait de l'Elément de Levier compris dans le Sous-Jacent, il existe même un risque accru de perte totale de son investissement par rapport à un investissement direct dans le Sous-Jacent de Référence.

Risques découlant des Modalités des Titres: Les Porteurs de Titres courent un risque de perte si les Titres sont résiliés par l'Emetteur. Les Titres feront l'objet d'un remboursement à leur juste valeur de marché. Ce montant peut être inférieur au montant que le Porteur de Titres aurait reçu s'il n'y avait pas eu de résiliation extraordinaire des Titres. En outre, les Porteurs de Titres supportent un risque de réinvestissement. De plus, les Porteurs de Titres supportent un risque de perte en cas d'ajustement des Modalités ou en cas de perturbation du marché.

Risques liés à l'achat, la détention ou la vente des Titres: Les Porteurs de Titres supportent le risque que le prix de marché des Titres soit soumis à de fortes fluctuations pendant la durée de vie des Titres et que le Porteur de Titres ne soit pas en mesure d'acheter ou de vendre les Titres à un moment précis ou à un prix déterminé.

Risques liés au Sous-Jacent lorsqu'il s'agit d'un indice: Les Titres entraînent des risques pour les Porteurs de Titres qui sont similaires à ceux liés aux investissements directs dans un portefeuille comparable d'actifs sous-jacents à l'Indice concerné. Les variations de la valeur des Composants de l'Indice affectent par conséquent directement le prix de l'Indice.

4. Section – Informations clés sur l'offre au public des Titres et/ou l'admission à la négociation sur un marché réglementé

A quelles conditions et selon quel calendrier puis-je investir dans ce Titre?

Date de la Première Offre au Public:	08/03/2023	Pays de l'Offre:	France
Date d'Emission:	10/03/2023	Prix d'Emission:	EUR 0.01
Plus petite Unité Négociable:	1 Titre	Investisseurs Potentiels:	Investisseurs qualifiés, investisseurs particuliers et/ou institutionnels
Plus petite Unité Transférable:	1 Titre		

Dès la Date de la Première Offre au Public, les Titres seront offerts en continu. L'offre en continu sera réalisée à des cours vendeurs actuels fournis par l'Emetteur. L'offre au public peut être arrêtée à n'importe quel moment et sans motif quel qu'il soit par l'Emetteur.

Frais facturés par l'Emetteur: Les Frais Initiaux spécifiques inclus dans le Prix d'Emission s'élèvent à EUR 0.01. Les autres commissions, frais et dépenses, qui sont facturés par un tiers, seront communiqués séparément par le tiers concerné.

Pourquoi ce Prospectus est-il établi?

Utilisation du produit de l'émission: Le produit net de l'émission de chaque émission de Titres sera utilisé par l'Emetteur en vue de faire des bénéfices et/ou de couvrir certains risques.

Souscription: Cette offre ne fait l'objet d'aucune convention de souscription.

Conflits d'intérêts importants relatifs à l'offre: L'Emetteur peut conclure d'autres transactions et entretenir des relations d'affaires qui pourraient avoir une incidence défavorable sur les Titres. En outre, l'Emetteur peut détenir des informations sur le Sous-Jacent qui ne sont pas accessibles au public. Il n'existe aucune obligation de divulguer ces informations aux Porteurs de Titres. En ce qui concerne la négociation des Titres, il existe un conflit d'intérêt pour l'Emetteur étant donné que l'Emetteur est également le Teneur de Marché (*Market Maker*) sur la plateforme Euronext Paris et en conséquence, par exemple, peut déterminer les prix des Titres. L'Emetteur est également l'arrangeur, l'Agent de Calcul et l'Agent Payeur (*Paying Agent*) des Titres. Des Distributeurs pourraient recevoir des incitations de la part de l'Emetteur.